

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20150518-DEL025-15-DE
Date de télétransmission : 26/05/2015
Date de réception préfecture : 26/05/2015

SÉANCE DU 18 MAI 2015

DELIBERATION N° DEL025-15

L'an deux mille quinze, le 18 mai à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 12 mai 2015 s'est réuni à la
mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH,
C. EGEA, C. FERRACIOLI, V. GOYVANNIER, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON et MM. R.
BAH, P. BERTHOLLET, S. DUBOIS, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO,
B. LEBRUN, G. MORIN, J. PAVAN, Y. PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M. BOUCLIER Yann (Pouvoir à S. DUBOIS en date du 18/05/15)
M. EL GARES Habib (Pouvoir à G. MORIN en date du 15/05/15)
M^{me} GERACI (Pouvoir à A. BONNIN-DESSARTS en date du 18/05/15)

Absents excusés :

M^{me} Nadège AMBREGNI
M. Andy DUSSERRE

M^{me} Christiane EGEA a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : Recrutement de vacataires dans le cadre de l'opération
«Jobs d'été».**

Rapporteur : Jean PAVAN

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

La commune de Gières reconduit pour la 20^{ième} année consécutive l'opération « Jobs d'été »
qui permet à des jeunes giérois de travailler durant les mois d'été.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de créer des postes horaires vacataires sur la base du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (S.M..I.C) dans la limite du budget alloué,

- de dire que les crédits sont inscrits au budget 2015 au chapitre 012 « Charges de personnel ».

Conclusions :

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 18 mai 2015.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI